



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

éolien en mer

Question au Gouvernement n° 2076

Texte de la question

ÉOLIEN EN MER

**M. le président.** La parole est à Mme Sophie Panonacle.

**Mme Sophie Panonacle.** Ma question s'adresse à M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

J'y associe mes collègues de la « *team* maritime » parlementaire, notamment Didier Le Gac, député du Finistère, Audrey Dufeu Schubert, députée de la Loire-Atlantique, et Stéphanie Kerbarh, députée de Seine-Maritime.

Enfin, monsieur le ministre ; enfin, la France va prendre la vague bleue des énergies marines renouvelables. Le vendredi 14 juin était un jour important pour la transition énergétique. Ce jour-là, vous avez fait des annonces décisives.

Vous avez lancé le premier projet de quatre-vingts éoliennes au large de Saint-Nazaire...

**M. Christian Hutin.** Magnifique !

**Mme Sophie Panonacle.** ...qui pourront fournir 20 % de la consommation électrique de la Loire-Atlantique d'ici trois ans.

Vous avez également annoncé le résultat de l'appel d'offres pour le parc éolien au large de Dunkerque, où quarante-cinq éoliennes d'une puissance de près de 600 mégawatts assureront la consommation de 500 000 foyers.

Ce dernier projet constitue un tournant dans l'histoire des énergies marines renouvelables – EMR. En effet, il va bénéficier des avancées de la loi pour un État au service d'une société de confiance, dite loi ESSOC : le permis enveloppe et la simplification des procédures administratives. En outre, le tarif proposé pour Dunkerque, inférieur à 50 euros du mégawattheure, montre la compétitivité de la filière française de l'éolien en mer.

Le dérèglement climatique nous impose de sortir de notre dépendance aux énergies fossiles. Il nous faut atteindre la neutralité carbone dès 2050. Cet objectif est réaffirmé dans le projet de loi relatif à l'énergie et au climat. Or les EMR doivent prendre la place qui leur revient au sein d'un mix énergétique équilibré.

Monsieur le ministre d'État, pouvez-vous nous confirmer l'objectif de un gigawatt par an, annoncé par le Premier ministre dans son discours de politique générale ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.

**M. Aurélien Pradié.** M. Trottinette !

**M. François de Rugy, ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire.** En effet, madame la députée, nous pouvons dire : « Enfin ! »

**M. Aurélien Pradié.** Alléluia !

**M. François de Rugy, ministre d'État.** Enfin, les éoliennes offshore vont sortir de mer en France et y produire de l'électricité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. - M. Jimmy Pahun et M. Bertrand Pancher applaudissent également.*)

À Saint-Nazaire – le premier projet à être réalisé –, elles produiront de l'électricité dès l'été 2022.

**M. Pierre Cordier.** Vous ne serez plus aux affaires en 2022 !

**M. François de Rugy, ministre d'État.** Mais, vous le savez, le parcours a été long, très long : la France s'est engagée dans la filière de l'éolien en mer en 2009 ; les premiers appels d'offres ont été attribués en 2011 ; les dossiers techniques ont été déposés en 2013 et les derniers recours rejetés en 2019. Il aura donc fallu huit ans de procédure pour aboutir, dont cinq à six ans de procédure contentieuse – je tiens à le dire, car on met souvent en cause la lenteur de l'État ou de l'administration ; en l'occurrence, ce sont des procédures contentieuses interminables qui ont entraîné blocages et retards.

Or de tels retards ont naturellement un coût.

**Mme Bérengère Poletti.** De combien ?

**M. François de Rugy, ministre d'État.** Et ils ont freiné l'émergence d'une filière industrielle française de l'éolien en mer.

Nous avons tiré les leçons de ce long parcours en réduisant les délais par différentes mesures législatives que vous avez évoquées. Nous avons également renégocié les prix...

**Mme Bérengère Poletti.** C'est combien ?

**M. François de Rugy, ministre d'État.** ...pour bénéficier des derniers progrès technologiques ; c'est ce qui a permis le projet de Dunkerque, que nous avons lancé avec le Premier ministre en novembre dernier.

**Mme Bérengère Poletti.** Le prix !

**M. François de Rugy, ministre d'État.** Je n'ai pu choisir le lauréat que six mois plus tard. Le projet va pouvoir être lancé, à un prix particulièrement bas – en gros, le prix de marché, sans subvention.

Nous développons les éoliennes en mer parce que c'est dans notre intérêt écologique, mais aussi économique : il s'agit d'une filière industrielle ; il s'agit d'usines, implantées en France, qui créeront de l'activité et des emplois dans nos territoires. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

**M. Jimmy Pahun.** Bravo !

Données clés

Auteur : [Mme Sophie Panonacle](#)

**Circonscription** : Gironde (8<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2076

**Rubrique** : Énergie et carburants

**Ministère interrogé** : Transition écologique et solidaire

**Ministère attributaire** : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le** : [20 juin 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 juin 2019](#)